



**Date** : 04 Juin 2019

**Objet** : Préavis de grève

**Monsieur Didier GUILLAUME**

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07SP

Monsieur le Ministre,

**Par la présente, l'Intersyndicale – CGT-Agri - Fep-CFDT - FO-Enseignement agricole - FO-MFR - Sea-UNSA - SUD-Rural territoires - Sneip-CGT - Snec-CFTC - Snetap-FSU – dépose un préavis de grève couvrant les personnels de l'enseignement agricole, public et privé, sur l'ensemble de la période des examens 2019 – à compter du 11 juin 2019 et jusqu'au 12 juillet 2019.**

Depuis plusieurs mois les personnels ne cessent de vous mettre en garde contre la dérégulation des seuils de dédoublement (hausse et caractère indicatif de ceux-ci) et ses effets néfastes sur les conditions d'apprentissage des jeunes.

En dépit des actions conduites et malgré le vote négatif du CNEA le 16 avril 2019, vous avez maintenu votre décision de relever les seuils de dédoublements en refusant de les rétablir à 16, 24, 32 élèves et étudiant·es par classe.

Pourtant les conséquences directes de la mise en œuvre de ces mesures sont claires et se confirment alors que les établissements tentent de préparer la rentrée 2019 :

- dégradation des conditions d'apprentissage des jeunes,
- difficulté à mettre en œuvre les référentiels des travaux pratiques (professionnels, TIM, TP Bio ou physiques, ESC...),
- dégradation des conditions de sécurité,
- difficulté à maintenir une pédagogie de projet,
- difficulté d'accompagnement des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap,
- manque de place dans les salles classes pour accueillir 27 élèves,
- détérioration des conditions de travail des personnels.

Les organisations syndicales vous ont également alerté dès la préparation de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » puis tout au long de la publication de ses décrets d'application sur les dangers de cette réforme dans son volet apprentissage. Nous vous avons notamment interpellé sur les risques, d'un renvoi du financement et de la gouvernance de l'apprentissage aux seules branches professionnelles, pour les établissements, leurs personnels et sur la qualité des formations. De la même façon nous avons dénoncé la restructuration des Commissions Professionnels Consultatives qui abandonne le fonctionnement quadripartite de ces commissions et évince l'ensemble des « personnalités qualifiées » c'est à dire les usagers (parents - apprenti.es - élèves - étudiant.es) et les acteurs sociaux, dont les représentant.es des personnels de formation.

Enfin nos organisations dénoncent régulièrement l'absence de réelle volonté de lutter contre la précarité dans l'Enseignement Agricole. En effet au sein de ce dernier aucun état des lieux n'existe à ce jour qui permettrait d'évaluer la situation réelle des personnels, de quantifier les différents types d'emplois contractuels, de mesurer les quotités de travail, d'engager une revalorisation salariale, d'améliorer l'action sociale, ... et d'engager vraie une déprécarisation. Pourtant cette question est centrale pour l'ensemble des organisations signataires de ce préavis pour une amélioration des conditions de travail de ces personnels et du fonctionnement des centres.

**L'Intersyndicale réaffirme son refus de modification des seuils, sa demande d'une modification de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » et son exigence d'une véritable et honnête déprécarisation dans l'Enseignement Agricole. C'est pourquoi elle appelle l'ensemble des personnels de l'EA à ne pas répondre aux convocations aux examens (surveillance des écrits, passages des oraux, corrections...) et dépose à cet effet ce préavis de grève.**

**L'Intersyndicale vous demande, Monsieur le Ministre, d'ouvrir une négociation dans les plus brefs délais sur ces différents points.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre engagement pour l'Enseignement Agricole et notre détermination à le défendre.

**Thomas VAUCOULEUR**  
Co-Secrétaire Général  
**CGT-Agri**

**Bruno LAMOUR**  
Secrétaire Général  
**Fep-CFDT**

**Christine HEUZE**  
Secrétaire Générale  
**FO-Enseignement agricole**

**Philippe BASCOUL**  
Secrétaire National  
**FO-MFR**

**Guy SIGALA**  
Secrétaire Général  
**Sea-UNSA**

**Dominique BLIVET**  
Secrétaire National  
**SUD-Rural territoires**

**Damien SMAGGHE**  
Secrétaire National  
**Sneip-CGT**

**Annie TOUDIC**  
Présidente  
**Snec-CFTC**

**Jean Marie LE BOITEUX**  
Secrétaire Général  
**Snetap-FSU**